

PAR COURRIEL

Québec, le 25 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 9 octobre, le député de Matane-Matapédia déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant les éléments suivants :

- d'augmenter de façon urgente les ressources allouées aux services d'orthophonie de la Côte-Nord, afin de réduire rapidement les délais d'attente;
- de mettre en place des incitatifs financiers et professionnels pour attirer et retenir des orthophonistes sur la Côte-Nord;
- d'assurer à tous les enfants de la Côte-Nord un accès équitable, continu et de qualité aux services d'orthophonie;
- de reconnaître la situation critique des services spécialisés en région et d'agir par des mesures structurantes pour corriger ces injustices.

En réponse, je souhaite réaffirmer l'engagement du gouvernement à soutenir la réussite des enfants et à corriger les inégalités régionales. Le programme Agir tôt, lancé en 2019, illustre cette priorité en favorisant un développement optimal des enfants de 0 à moins de 7 ans, avec un accent particulier sur la précocité et l'accès aux services en langage.

Afin de répondre aux besoins exprimés, des investissements majeurs ont été réalisés : près de 85 M\$ ont été injectés dans les CISSS et CIUSSS du Québec, dont 1,6 M\$ spécifiquement pour la Côte-Nord, permettant de renforcer les services jeunesse et spécialisés et d'embaucher des orthophonistes ainsi que des éducateurs spécialisés.

.....2

Ces efforts s'accompagnent de mesures structurantes pour réduire les délais d'attente. Depuis février 2025, une nouvelle trajectoire de services et un mécanisme d'accès simplifié sont en place, garantissant que chaque enfant reçoive le bon service au bon moment. Plusieurs enfants inscrits sur la liste d'attente bénéficient désormais d'interventions ciblées, telles que des groupes animés par des éducateurs spécialisés, sans attendre une évaluation complète, ce qui maximise l'impact sur le développement du langage.

Le gouvernement reconnaît également les défis persistants, notamment pour la clientèle anglophone, et collabore avec le CISSS de la région afin de mettre en place une trajectoire régionale adaptée à l'extrême est de la Côte-Nord. Par ailleurs, des efforts soutenus sont déployés pour attirer et retenir des orthophonistes en région, incluant des mesures incitatives financières et professionnelles actuellement à l'étude.

Nous demeurons pleinement engagés à poursuivre ces efforts afin d'offrir aux enfants de la Côte-Nord des services d'orthophonie accessibles et de qualité.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Sonia Bélanger

N/Réf. : 25-MS-03749